



Conseil Municipal du 2 février 2017

budget primitif 2017

Présentation brève et synthétique du budget primitif 2017

Le budget primitif 2017, après reprise anticipée des résultats, s'inscrit cette année encore dans un contexte incertain tant sur le plan national qu'au niveau local - nouvelle intercommunalité, environnement économique inquiétant, ponctions sur les ressources des collectivités locales, incertitudes quant aux mesures gouvernementales à venir - décrit dans le rapport d'orientation budgétaire appuyant le débat d'orientation budgétaire.

Le budget primitif 2017 doit néanmoins permettre de conforter les services à la population existants, et de poursuivre le programme d'équipements sur lequel nous nous sommes engagés devant les othissois.

1- LES PRIORITES DU BUDGET

- **La solidarité comme fil rouge** : la Municipalité place au cœur de toutes ses actions le thème de la solidarité. Solidarité envers les enfants, envers les parents, envers les seniors et, de manière générale, envers les Othissois. Lutter contre la baisse du pouvoir d'achat, favoriser les conditions d'apprentissage dans les écoles, permettre la pratique d'une activité associative, combattre les inégalités, accompagner les plus démunis, aider les jeunes à construire leur avenir, autant d'actions solidaires qui resteront les marqueurs de notre action en 2017. C'est dans cette logique que nous attendons la livraison des logements sociaux « Alila » rue d'Orcheux, et que nous continuerons nos échanges avec l'OPH77 pour la réalisation de logements dans l'ancienne ferme.

- **L'environnement et la qualité de vie** : rendre la vie agréable aux Othissois, petits et grands, grâce aux différents travaux d'aménagement et d'accessibilité, de voirie et dans les bâtiments communaux, mais aussi assurer au mieux leur sécurité, sont une des priorités. Parallèlement, et pour favoriser un cadre de vie à la fois attrayant et plaisant, et ainsi conserver son caractère de ville à la campagne, Othis agit quotidiennement en protégeant notre environnement et en préservant la qualité de vie. C'est notamment ce qui guidera notre réflexion dans le cadre de la finalisation du PLU en 2017.
- **L'enfance et la jeunesse** : parce que la jeunesse est notre avenir, Othis intervient en faveur de tous les enfants, petits, adolescents et jeunes adultes, à travers de nombreuses actions leur permettant d'évoluer, de travailler dans des conditions idéales et pour favoriser leur épanouissement : dotations, distribution de dictionnaires, animations diverses, Espace Information Jeunesse, activités de l'Espace Balavoine,...

2- Ressources et charges de la section de fonctionnement et évolutions par rapport au BP 2016

Les recettes :

Les recettes de fonctionnement sont composées :

- des remboursements sur personnel, des vente et produits des services (concessions dans les cimetières, redevances d'occupation, adhésions à la MDL ou à la MDJ, Cantines, Prestations de service, ventes de marchandises, remboursements par les redevables)

- Impôts et taxes : 4 598 387 euros

Dans ce chapitre, les contributions directes seront maintenues au même taux que l'an dernier :

- taxe d'habitation 20.20 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties19.50 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties 110.85 %

Seule la revalorisation des bases sera attendue. Concernant l'attribution de compensation et le FPIC, les mêmes montants que l'an dernier sont inscrits.

Il conviendra d'attendre les discussions au sein de l'intercommunalité sur les taux définitifs de TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères), de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) sur les transferts éventuels de charge, ainsi que les notifications de l'Etat sur le FPIC pour ajuster le cas échéant les recettes attendues en décision modificative.

Concernant le FSRIF, la commune devrait redevenir bénéficiaire de ce fonds à hauteur de 190 000 euros.

Le FNGIR devrait quant à lui rester figé à 251 787 euros.

Les recettes attendues sur les droits de place, les taxes sur les pylônes, sur l'électricité et les droits de mutation ont été actualisés selon le réalisé de l'année 2016.

- Dotations : la logique de baisse de dotation de l'Etat étant poursuivie, ce chapitre voit une inscription de 1 175 742 euros, soit une baisse de 2.36% par rapport au BP 2016.

Les autres recettes sont composées : des subventions, des autres produits (revenus des immeubles), des produits financiers (opération blanche relative aux prélèvements refusés) et des produits exceptionnels (vente des spectacles et remboursement par l'assurance des sinistres survenus sur les bâtiments communaux).

Les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à 6 320 449 euros, soit une hausse de 4.7 % par rapport au Budget primitif (BP) 2016.

A celles-ci, il convient d'ajouter l'excédent de fonctionnement de l'année 2016, soit 1 123 325.20 euros, les recettes de fonctionnement totales s'établissant à 7 443 774.20 euros au BP 2017.

Les dépenses :

Le chapitre 011, composé de l'ensemble des charges à caractère général, s'élève à 1 900 630 euros, soit une hausse de 2%.

Cette hausse est notamment liée :

- A de nouvelles dépenses relatives à l'accompagnement du projet de maison de santé en entrée de ville ;
- A diverses études sur l'état des arbres existants ou des réseaux d'eaux de bâtiments,
- A l'alimentation pour les cantines,
- Aux dépenses de location de la gérance de la librairie après l'achat du fonds de commerce par la Commune,
- De la hausse du coût de la prise en charge des transports (Participation aux frais d'achat de la carte Imagin'R notamment),
- De la revalorisation des frais liés à l'énergie et l'électricité au vu du réalisé de l'année 2016,
- Des sondages de voirie concernant l'amiante pour les entreprises intervenant sur ce domaine,
- Des fournitures scolaires, établies sur la base du nombre d'élèves,
- De l'entretien des voies et réseaux,
- Des frais d'assurance,
- De l'entretien de terrains,
- D'un contrat avec le CHIMEREC afin de pouvoir jeter les ordures non prises en charge par le SMITOM.

D'autres dépenses dans ce chapitre seront contenues, comme les frais liés à la prise en charge du transport et des créneaux de piscine pour les élèves, les fournitures d'entretien, les frais d'affranchissement, les cotisations de la commune aux diverses associations, ou la tonte des stades.

Et d'autres seront en diminution, par souci d'économies ou par travail de mutualisation de certains services avec l'intercommunalité.

Le chapitre 012, relatif aux charges de personnel, s'élève à 3 150 000 euros, soit une hausse de 1.15%, prenant en compte la modification des carrières des agents, la revalorisation du point d'indice au 1er février, le transfert primes-points et les avancements de grade, mais également la mise en place du RIFSEEP.

Le chapitre 014, relatif à l'atténuation des produits (prélèvement FPIC et taxe SRU), sera réactualisé par rapport aux notifications reçues pour l'année 2016.

Le chapitre 65, relatif aux autres charges de gestion courante, s'élève à 1 007 300 euros, soit une baisse de 0.74%. Les charges relatives au paiement des indemnités des élus seront stables, comme la contribution de la commune au SDIS, les participations aux coopératives scolaires, et les participations aux organismes de regroupement (syndicats des lycées, du collège, participation aux frais de fonctionnement de CLIS recevant des élèves othissois,...).

Les autres dépenses concernent : les intérêts de la dette (120 100 euros et -2600 d'ICNE), les charges exceptionnelles (les prix ou l'aide à l'installation des médecins généralistes).

Le chapitre des dépenses imprévues porté à 267 594.20 euros.

Soit des dépenses réelles de fonctionnement de 6 584 774.20 euros, en hausse de 2.82% par rapport au précédent BP.

Les opérations d'ordre sont de 125 000 euros (dotation aux amortissements).

Le virement à la section d'investissement pour pouvoir réaliser les projets structurants de 734 000 euros, soit une hausse de 26% par rapport à la prévision du BP 2016.

Les dépenses totales de fonctionnement sont donc de 7 443 774 euros, en hausse de 4.9 % par rapport au budget précédent, hausse liée notamment à la hausse du virement à la section d'investissement et à l'inscription sur les dépenses imprévues.

3- Ressources et charges de la section d'investissement et évolutions par rapport au BP 2016

Recettes :

Diverses subventions d'équipement sont attendues cette année pour la réalisation des opérations :

Pour la réalisation du Calvaire rue d'Orcheux : 95 000 € dans le cadre du Contrat triennal de voirie (CTV) par le Conseil départemental et 15 000 € de concours Alila.

Pour la réalisation de la liaison douce hors agglomération : 81 000 € du Conseil régional.

Et en RAR, la subvention du Conseil départemental dans le cadre du CTV pour la liaison douce en agglomération réalisée en 2016.

Le Reste à réaliser (RAR) de un million d'euro de l'emprunt contracté en 2016 ainsi que des subventions déjà attendues en 2016 (33 000 euros de subvention pour la toiture de Guincourt ainsi que le solde de la liaison douce).

Les différentes recettes régulières comme le FCTVA à 49 000 euros cette année (contre 117 000€ au BP 2016), la taxe d'aménagement à 20 000 euros, les opérations d'ordre à 125 000 euros.

Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de 734 000 euros pour réaliser les opérations d'équipement.

L'excédent de fonctionnement capitalisé de 57 000 euros pour couvrir le déficit de la section d'investissement.

Soit une section à 2 321 698 euros.

D'autres subventions seront demandées, comme la DETR pour des travaux dans les écoles et les travaux du cimetière, les amendes de police, ou le fonds d'investissement public local.

Dépenses :

Le résultat de l'année 2016, ainsi que les recettes restant à réaliser permettent de prévoir des dépenses liées aux opérations et aux opérations non affectées à hauteur de 1 605 739 euros en 2017 (et 227 511 euros de RAR), contre 1 027 449 euros (et 85 548 euros de RAR) au BP 2016.

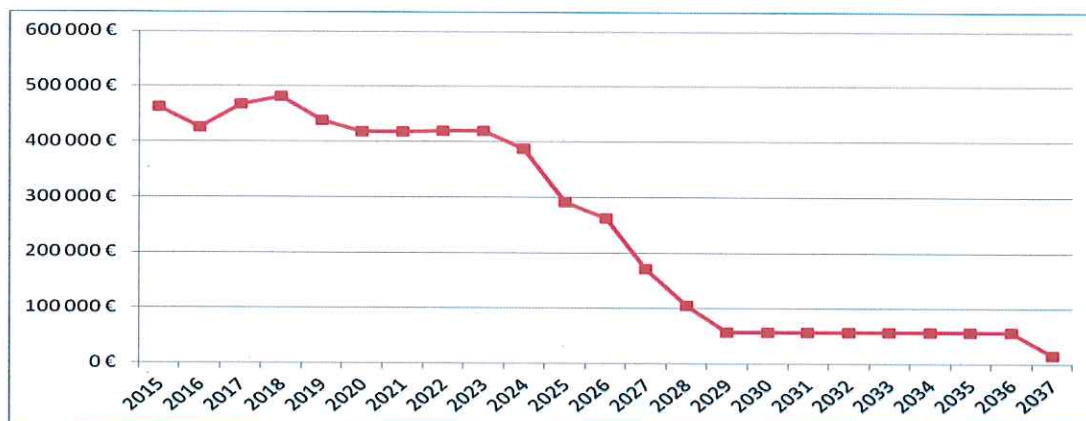
La section d'investissement s'équilibre à 2 321 698 euros. Cela permettra d'engager les actions suivantes :

- Adoption du PLU
- Poursuite des études et début de travaux préparatoires pour la réalisation du nouveau cimetière
- Réalisation de la liaison douce vers le lycée hors agglomération
- Lancement de la 1ere phase du transfert des services techniques rue Mauricia Coquiot
- Travaux d'éclairage et de voirie dont :
Renforcement de l'éclairage du terrain de boules au Dojo
Réaménagement du calvaire rue d'Orcheux
Eclairage d'un nouveau chemin piéton
Mise aux normes de passages piétons
Accompagnement du projet de maison de santé
- Extension du club house au Parc des sports à Beaumarchais
- Remise en conformité du terrain de rugby
- Acquisition de véhicules
- Vidéo protection
- Poursuite du plan de mise en accessibilité des équipements publics
- Etude pour la restauration intérieure de l'Eglise
- Acquisition de matériel pour l'entretien de la ville et des écoles
- Aménagement de terrains (Verger des bébés, modification des essences d'arbres,...)
- Travaux dans les bâtiments, les écoles et les centres de loisirs

Les autres dépenses d'investissement concernent :

- Le déficit d'investissement de l'année 2016
- Le remboursement de l'emprunt
- Les cautionnements reçus
- Les dépenses imprévues

4- Evolution de la dette 2015/2037 (Annuité globale comprenant capital et intérêts)



2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	
453 148 €	425 184 €	457 880 €	481 973 €	437 614 €	417 961 €	418 582 €	419 119 €	419 784 €	387 141 €	292 150 €	262 612 €	170 880 €	104 836 €	57 137 €	57 137 €	57 137 €	57 137 €	57 137 €	57 137 €	57 137 €	57 137 €	57 137 €	14 284 €

- La dette actuelle -en prenant en compte le nouvel emprunt- s'éteint complètement en 2037.
- Elle commence à diminuer à compter de 2019 puis de façon plus significative en 2024 pour passer en dessous du seuil des 100 000 € en 2029.
- Les taux d'intérêts fixes varient entre 4,88% et 1,35%
- Le capital restant dû est de 4 000 000 €
- Le ratio encours de la dette/épargne brute est de l'ordre de 15 ans (11 en 2015)
- L'endettement total par habitant est de l'ordre de 611 € et l'annuité de la dette/habitant de 74 € soit nettement inférieur à la moyenne de la strate et la moyenne nationale (cf graphique avec les données 2014)

Programme d'investissements prévisionnel 2016/2021								
Opération	Réalisation	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021	Recettes encore attendues
Contrat triennal de voirie	Liaison douce en agglomération							112 198 € CTV Conseil départemental
	Calvaire d'Orcheux							95 000 € CTV Conseil départemental 15 000 € concours
Contrat Régional	Rue du 19 mars 1962							234 160 € Contrat régional 150 000 € politiques contractuelles, Conseil départemental
	Extension Mairie							117 000 € contrat régional
Hors contrat	Nouveau cimetière							28 000 € réserve parlementaire
	Extension réseaux maison de santé							
	Rond Point Avenue de l'Europe							
	Toiture Guincourt							Contentieux en cours
	Carrefour à feux entrée de ville phase 3							
	Liaison douce hors agglomération							81 000 € Conseil régional
	Liaison douce RD 26							
	Parking rue du Gros Poirier							
	Restauration église							
Pelouse synthétique								
Accessibilité ERP (hors Mairie)								
Entretien bâtiments dont écoles								Sollicitation DETR
Acquisition matériel et mobilier								
Voirie et éclairage public								

5- CONCLUSION – EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET 2017 :

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre de l'exercice	7 443 774.20	6 320 449
002 Résultat de fonctionnement reporté		1 123 325.20
TOTAL de la section de fonctionnement	7 443 774.20	7 443 774.20

INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Crédits votés au titre de l'exercice	2 037 186.12	1 212 616
Restes à réaliser (RAR) de l'exercice précédent	227 511.88	1 109 082
TOTAL de la section d'investissement	2 321 698	2 321 698

TOTAL du BP 2017	9 765 472.20	9 765 472.20
------------------	--------------	--------------